

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2022

### COMPTE-RENDU

Le conseil municipal s'est réuni le 22 février 2022, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

#### Débat d'orientations budgétaires 2022

##### **Recettes de fonctionnement**

Dotations de l'Etat : stabilité de la DGF, de la DNP et des dotations de compensation, progression de la DSR.  
Fiscalité : revalorisation forfaitaire de 3,4 % des bases, pas d'évolution des taux.

Dotation de solidarité CCPA en baisse. Attribution de compensation et fonds de péréquation intercommunal identiques à 2021.

##### **Dépenses de fonctionnement**

Evolutions estimées à 2,2 % des charges de personnel (hors recensement et manager du commerce), à 5 % des charges à caractère général et à 1,5 % des charges de gestion courante.

##### **Section d'investissement**

Principales dépenses d'équipement 2022 : pôle associatif et social (reports), travaux école maternelle, salle Marcel Bouguen et logement à l'étage de la poste, voirie urbaine et rurale, effacement de réseaux et éclairage public, réaménagement urbain, préservation du patrimoine, installations sportives, city park études. Total : 6 989 625 €. Répartition par opérations :

Voirie-services techniques (1 971 010 €), Pôle associatif et social (1 490 056 €), Groupe scolaire (858 811 €), Installations sportives (639 343 €), Autres locaux associatifs (421 459 €), Aménagement urbain (354 162 €), Services administratifs (287 774 €), Environnement (285 280 €), Foncier (224 204 €), Enfance-jeunesse (161 170 €), Patrimoine-cimetière (151 084 €), Espaces verts (77 200 €), Culture (68 072 €).

Ces dépenses d'investissement seront intégralement financées par des subventions, des cessions foncières, le FCTVA, l'autofinancement et un emprunt d'équilibre.

##### **Dettes**

En-cours de dette : 7 294 995 €.

Un emprunt d'équilibre sera inscrit en 2022 pour un montant maximal de 2 M€.

Annuité 2022 (99 €/habitant) inférieure à l'annuité 2015 et à la moyenne des communes.

##### **Epargne**

Les orientations budgétaires permettront de préserver une épargne nette de plus de 1,8 million d'euros à la fin de l'exercice 2024.

##### **Evolution prospective des dépenses d'équipement**

Maintien en état du patrimoine bâti et routier.

Aménagements de sécurité et d'accessibilité.

Equiper des services et installations sportives, culturelles, scolaires, etc.

#### Autres sujets

**Demande de subvention au Département pour réhabilitation de l'ancien logement de la poste.** Dépense : 150 000 €. Subvention demandée : 53 000 €. Unanimité.

**Création de poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences.** Mission : agent de crèche. Durée : 11 mois. Temps de travail : 30 h. Convention de financement avec l'Etat. Unanimité.

**Recensement de la population 2022 : rémunération des agents recenseurs.** Réévaluation des frais de déplacement. Unanimité.